

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 mai 2021*

N°78/05/2021 : COMPOSITION DE LA COMMISSION SANTE ET DU COMITE DES JUMELAGES - MODIFICATION

L'an deux mille vingt et un, le lundi 17 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 mai 2021.

Présents : 41

Mesdames, Messieurs, Axel de LABRIOLLE, Marie-Claude BERLY, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE; Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Mathieu PERGET, Anne-Marie GRIMAL, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Andréa CARO, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL, Valérie CAURO

Pouvoirs : 8

Mesdames, Messieurs Clarisse HEULLAND à Marie-Claude BERLY, Nadia CHEKLIT à Jean Martial DEJEAN, Nadine BON à Danielle AMOUROUX, Sophie LARAN à Annie GUILLOT, Jean-François GARRIGUES à Khalid LAABID, Michel CAPPELLETTI à Arnaud HILION, Olivier FOURNET à Laetitia DESGUERS, Stéphane GONZALEZ à Lucie FOURNEL

**Monsieur Axel de LABRIOLLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération n°161/10/2020 en date du 5 octobre 2020, le conseil municipal a créé un comité des jumelages et élu les conseillers municipaux suivants :

- Nadine BON
- Pauline FORESTIE
- Marie-Claude BERLY
- Nadia CHEKLIT
- Annie GUILLOT
- Danielle AMOUROUX
- Philippe FASAN
- Bernard PECOU
- Jacques ZAMUNER

Par délibération n°55/04/2021 en date du 12 avril 2021, il a été accepté l'appui bénévole de Monsieur Alain Crivella.

Aujourd'hui, Monsieur Philippe BECADE souhaite rejoindre cette instance. Pour maintenir le même nombre de participants, Madame Annie GUILLOT se propose de céder sa place.

De même, par délibération n°79/07/2020 en date du 5 juillet 2020, le conseil municipal a créé la commission santé. Par délibération n°35/04/2021 en date du 12 avril 2021, Monsieur Axel de Labriolle initialement membre de cette commission étant devenu maire a été remplacé par Madame Valérie CAURO.

Aujourd'hui, Monsieur Khalid LAABID souhaite rejoindre cette commission. Pour maintenir le même nombre de participants, Madame Sophie LARAN se propose de céder sa place.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- procéder à main levée aux désignations suivantes, le conseil municipal ayant renoncé à l'unanimité au vote à scrutin secret pour précéder aux désignations à l'ordre du jour de la présente séance :

Pour le comité des jumelages :

Est candidat(e) :
Monsieur Philippe BECADE

Nombre de votants : 49
Nombre de voix : 42

Est élu(e) : Monsieur Philippe BECADE

Pour la commission santé :

Est candidat(e) :
Monsieur Khalid LAABID

Nombre de votants : 49
Nombre de voix : 42

Est élu(e) : Monsieur Khalid LAABID

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 42 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 7.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **26 MAI 2021**
26 MAI 2021
De sa publication et/ou affichage le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 mai 2021

